

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE EURO-CYCLES

Siège social : Z.I. Kalaa Kébira 4060 Sousse

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société EURO-CYCLES sont invités à assister le Jeudi 28 Avril 2016 à 10 heures à **l'Hôtel Paris les BERGES DU LAC TUNIS**, à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'administration sur la Gestion de l'exercice 2015.
- 2- Lecture des rapports (général et spécial) du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2015.
- 3- Approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2015.
- 4- Approbation des opérations et conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés commerciales.
- 5- Approbation des Etats Financiers Consolidés 2015 du Groupe EURO-CYCLES.
- 6- Distribution des bénéfices de l'exercice 2015 à raison de 1,400 par action.
- 7- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2015.
- 8- Renouvellement du mandat des administrateurs suivants pour les exercices 2016-2017 et 2018 :
 - MG-INVEST
 - Mr MICKELE BERAUDO
 - Mr MOHAMED REKIK
- 9- Renouvellement de la mission du commissaire aux comptes pour les années 2016-2017 et 2018
- 10- Distribution des jetons de présence exercice 2015.
- 11- Questions diverses.
- 12- Formalités et pouvoirs.

En cas d'empêchement, vous avez la faculté de vous faire représenter en nous retournant ce pouvoir revêtu de votre signature précédée de la mention « BON POUR POUVOIR ».

Les rapports à soumettre aux délibérations de L'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la société.

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE EURO-CYCLES

Siège social : Z.I. Kalaa Kébira 4060 Sousse

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société EURO-CYCLES sont invités à assister le Jeudi 28 Avril 2016 à 11.30 heures à **l'Hôtel Paris les BERGES DU LAC TUNIS**, à l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Augmentation du capital social par incorporation des réserves pour le porter de 5 400 000 Dinars à 8 100 000 Dinars et ce par l'émission de 2 700 000 actions nouvelles gratuites à répartir entre les anciens actionnaires à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour deux (2) actions anciennes.
- 2- Modification corrélative des statuts.
- 3- Questions diverses.
- 4- Formalités et pouvoirs.

En cas d'empêchement, vous avez la faculté de vous faire représenter en nous retournant ce pouvoir revêtu de votre signature précédée de la mention « BON POUR POUVOIR ».